

brillant, qui la fera paroître avec autant de lustre & de bon goût, qu'aucune autre de l'Europe, le nouvel Electeur ayant résolu d'augmenter le nombre de ses Chambellans, des Gentilshommes de la Chambre & de tous les autres Officiers; de même que leurs appointemens. Ceux des premiers seront de 2000. risdales par an, au lieu qu'ils n'ont été jusqu'à présent que de 1200. Ceux des Gentilshommes de la Chambre vont être aussi augmentés de 800. à 1200. risdales; & à proportion les appointemens des autres Officiers.

XI. Son Altesse Electorale, comme nous l'avons déjà dit le mois passé, n'a crû devoir faire aucun changement considerable dans les Emplois auxquels feu Sa Majesté Polonoise son Pere avoit nommé. Si elle a dépossédé quelqu'un, c'est en le recompençant d'ailleurs par une pension, comme elle a fait au Baron de Loos qui en a reçu une de 2000. écus: Ce Seigneur étoit son grand Ecuyer, c'est le Comte de Sulkowski qui le remplace dans cette Charge: Il est aussi pourvu de celles de Sur-Intendant des Maisons de Plaisance de l'Electeur, & de Grand Maître de sa Garderobe. Mr. Militz de Scharffenberg, en qui Son Altesse Electorale a toujours reconnu une grande capacité, quoique hors d'emploi depuis 22. ans, vient d'être déclaré Président de son Conseil Privé, avec l'applaudissement d'un chacun. Les autres Seigneurs employés à la Cour conservent leurs postes, & l'on remarque que Mr. de Bruhl est pour le moins aussi avant dans l'estime & les bonnes grâces du Prince dont il a aussi la confiance, qu'il l'étoit dans celles du feu Roi de Pologne.

XII. La Princesse d'Holstein, née Comtesse d'Orzelska & fille naturelle de ce défunt Prince, a rendu tous les bijoux qu'elle avoit appartenans à la Mai-